

CEREALIS S.A
SOCIETE ANONYME DE DROIT TUNISIEN FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE,
COTE E AU MARCH E ALTERNATIF DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE
TUNIS
CAPITAL SOCIAL DE 4.888.889 TND
SI EGE SOCIAL : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA
APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE
IDENTIFIANT UNIQUE : 0849850 A

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 JUIN 2022

L'An Deux mille vingt-deux (2022) et le 28 Juin à onze (11) heures, les Actionnaires de la société CEREALIS S.A, société anonyme de droit tunisien faisant appel public à l'épargne cotée au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, au capital social de 4.888.889 TND , dont le siège social est situé immeuble Amir el Bouhaira appartement n°1, rue du lac Turkana les Berges du lac, 1053, Tunis - Tunisie, immatriculée auprès du Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique numéro 0849850 A (la Société), se sont réunis à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, sur convocation de son Conseil d'Administration par des avis publiés au Journal officiel de la République Tunisienne numéro 57 du 17 mai 2022, au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises numéro 97 du 16 mai 2022 ainsi que dans deux (2) journaux quotidiens à savoir Al Chourouk et le Quotidien en date du 11 mai 2022.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'Assemblée lors de son entrée en séance tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Mohamed Salah Gahbiche.

Monsieur Karim Gahbiche est désigné comme secrétaire.

Monsieur Abdelbasset Benmoussa, représentant de la société Ekuity Capital et Monsieur Hamadi Mokdadi, représentant des petits porteurs sont désignés comme scrutateurs.

Monsieur Mohamed Triki Commissaire aux Comptes de la Société a été régulièrement convoqué à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Le bureau étant ainsi composé, monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué et annexée au présent procès-verbal que les actionnaires représentant plus de la moitié du capital social sont présents ou représentés, soit trois millions huit cent soixante et un mille sept cent cinquante six actions (3 861 756) représentant soixante dix huit virgule quatre vingt dix neuf pour cent (78.99%) du capital social et des droits de vote de la Société et, qu'en conséquence le quorum ainsi atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Une copie des statuts de la Société ;
- Les avis publiés au Journal officiel de la République Tunisienne numéro 57 du 17 mai 2022, au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises numéro 97 du 16 mai 2022 ainsi que dans deux (2) journaux quotidiens à savoir Al Chourouk et le Quotidien du 11 mai 2022.
- La liste des Actionnaires de la Société ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- La feuille de présence de la présente Assemblée Générale Ordinaire ;
- Le texte du projet des résolutions ;

- Les inventaires et les états financiers se rapportant à l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Les états financiers se rapportant à l'activité du groupe Céréalis pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; et
- Les rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

Monsieur le Président rappelle que la présente Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée en ce jour, heure et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021.
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
3. Examen et approbation des états financiers individuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.
4. Examen et approbation des états financiers consolidés du Groupe Céréalis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et distribution des dividendes.
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021.
7. Quitus aux Administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.
8. Renouvellement des mandats de certains Administrateurs.
9. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs.
10. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes de la Société.
11. Pouvoirs pour formalités.

Après discussion et échange de vues sur les points à l'ordre du jour, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les dits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur le Président, donne la parole au Commissaire aux Comptes de la Société pour la lecture et la présentation des rapports général et spécial sur les états financiers individuels et du rapport sur les états financiers consolidés de la Société relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du dit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents aux états financiers individuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les dits états financiers se soldant par un bilan de vingt-sept millions deux cents quarante-quatre mille quatre cent trente-neuf Dinars Tunisiens (27.244.439 TND) et faisant ressortir un résultat net de trois millions cinq cent quarante-six mille cent quarante et un Dinars Tunisiens (3.546.141 TND).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers consolidés du groupe Céréalis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les dits états financiers se soldant par un bilan de trente-quatre millions trois cent quarante-cinq mille cinq cent douze Dinars Tunisiens (34.345.512 TND) et faisant ressortir un résultat net de quatre millions neuf cent vingt et un mille huit Dinars Tunisiens (4.921.008 TND).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comme suit :

- Résultats de l'exercice 2021 :	3.546.141 TND.
- Résultats reportés antérieurs :	8.877.471 TND.
- Sous Total	12.423.612 TND.
- Réserve Légale 5% (10% du capital atteint) :	-
- Résultat reportés	12.423.612 TND.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finance pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que la prime d'émission, qui s'élevait à son origine, à cinq million cent onze mille cent douze Dinars Tunisiens (5.111.112 TND) et dont le reliquat est d'un million deux cent mille un Dinars Tunisiens (1.200.001 TND) est exonéré de l'impôt en cas de distribution.

Après discussion, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de deux cent quinze millimes (0,215 TND) par action correspondant à la somme globale d'un million cinquante et un mille cent onze Dinars Tunisiens et cent trente-cinq millimes (1.051.111,135 TND) à prélever de la prime d'émission.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du **27-07-2022**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve conformément à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, les conventions réglementées dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de huit mille Dinars Tunisiens (8.000 TND) net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2021.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour une période de trois (3) ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social du 31 décembre 2024, le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Mohamed Salah Gahbiche ;
- Monsieur Karim Gahbiche ;
- Madame Samira Maarouf Bouraoui ;
- Monsieur Walid Gahbiche ; et
- Monsieur Mohamed Aymen Gahbiche.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société d'expertise comptable « InFirst Auditors », membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, titulaire de l'identifiant unique numéro 1624046Q, en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société, et ce au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heure trente-cinq minutes (12h15).

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé après lecture par les membres du bureau.

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bohaira App N°1 Rue Turkhana-1053 Les Berges du lac

STE CEREALIS
Etats Financiers individuels
Après Affectation du
Résultat 2021

EFS DE LA SOCIETE CEREALIS APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1
rue du Lac Turkana
Les Berges du Lac -1053 Tunis

ACTIFS

	2021	2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS		
<i>Actifs immobilisés</i>		
<i>Immobilisations incorporelles</i>	225 902	222 991
<i>Moins : amortissement</i>	-221 019	-196 431
S/Total	4 883	26 560
<i>Immobilisations corporelles</i>	8 934 746	8 208 711
<i>Moins : amortissement</i>	-4 651 414	-3 922 722
S/Total	4 283 332	4 285 989
<i>Immobilisations financières</i>	7 965 191	7 162 942
<i>Moins : Provisions</i>	-80 833	-80 833
S/Total	7 884 358	7 082 109
Total des actifs immobilisés	12 172 573	11 394 658
<i>Autres actifs non courants</i>	375 790	345 784
Total des actifs non courants	12 548 363	11 740 442
ACTIFS COURANTS		
<i>Stocks</i>	2 745 676	2 379 792
<i>Moins : Provisions</i>	0	0
S/Total	2 745 676	2 379 792
<i>Clients et comptes rattachés</i>	6 530 092	6 250 230
<i>Moins : Provisions</i>	0	0
S/Total	6 530 092	6 250 230
<i>Autres actifs courants</i>	650 751	328 382
<i>Moins : Provisions</i>	0	0
	650 751	328 382
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	4 100 974	3 078 258
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	668 583	2 174 159
Total des actifs courants	14 696 076	14 210 821
Total des actifs	27 244 439	25 951 263

EFS DE LA SOCIETE CEREALIS APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1
rue du Lac Turkana
Les Berges du Lac -1053 Tunis

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2021	2020
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	4 888 889	4 888 889
Réserves légales	488 889	488 889
Prime d'émission	148 890	1 200 001
Autres capitaux propres	3 284 417	3 286 975
Resultats reportés	12 423 612	8 877 471
Total capitaux propres après affectation	21 234 697	18 742 225
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	313 818	590 386
Provision pour risques et charges	50 000	-
Total des passifs non courants	363 818	590 386
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 619 583	1 742 488
Autres passifs courants	1 731 701	1 780 754
Autres passifs financiers	2 173 763	3 040 254
Concours bancaires	120 877	55 156
Total des passifs courants	5 645 924	6 618 652
Total des passifs	6 009 742	7 209 038
Total capitaux propres et passifs	27 244 439	25 951 263

TABEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET DES DIVIDENDES DE LA STE CEREALES 2017-2021

DESIGNATION	Capital social	Réserves légales	Primes d'émissions	Réserve pour réinvestissement exonéré	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2017 après affectation des résultats 2017	4 888 889	488 889	3 546 667	3 240 000		2 224 285	0	14 388 730
Résultat de l'exercice 2018							2 084 888	2 084 888
Solde au 31/12/2018 avant affectation des résultats 2018	4 888 889	488 889	3 546 667	3 240 000		2 224 285	2 084 888	16 473 618
Affectation du bénéfice 2018 (PV AGO du 22/05/2019)		0		0		2 084 888	-2 084 888	0
Dividendes distribués/exercice 2018			-733 333					-733 333
Solde au 31/12/2018 après affectation des résultats 2018	4 888 889	488 889	2 813 334	3 240 000	0	4 309 173	0	15 740 285
Résultat de l'exercice 2019							2 315 006	2 315 006
Subventions D'investissements					57 844			57 844
Modifications Comptables						-429 015		-429 015
Solde au 31/12/2019 avant affectation des résultats 2019	4 888 889	488 889	2 813 334	3 240 000	57 844	3 880 158	2 315 006	17 684 120
Affectation du bénéfice 2019 (PV AGO du 04/06/2020)		-		-		2 315 006	-2 315 006	0
Dividendes distribués/exercice 2019			-782 222					-782 222
Solde au 31/12/2019 après affectation des résultats 2019	4 888 889	488 889	2 031 112	3 240 000	57 844	6 195 164	0	16 901 898
Résultat de l'exercice 2020							2 682 307	2 682 307
Subventions D'investissements					-10 869			-10 869
Solde au 31/12/2020 avant affectation des résultats 2020	4 888 889	488 889	2 031 112	3 240 000	46 975	6 195 164	2 682 307	19 573 336
Affectation du bénéfice 2020 (PV AGO du 09/06/2021)		-		-		2 682 307	-2 682 307	0
Dividendes distribués/exercice 2020			-831 111					-831 111
Solde au 31/12/2020 après affectation des résultats 2020	4 888 889	488 889	1 200 001	3 240 000	46 975	8 877 471	0	18 742 225
Résultat de l'exercice 2021							3 546 141	3 546 141
Subventions D'investissements					-2 558			-2 558
Solde au 31/12/2021 avant affectation des résultats 2021	4 888 889	488 889	1 200 001	3 240 000	44 417	8 877 471	3 546 141	22 285 808
Affectation du bénéfice 2021 (PV AGO du 28/06/2022)		-		-		3 546 141	-3 546 141	0
Dividendes distribués/exercice 2021			-1 051 111					-1 051 111
Solde au 31/12/2021 après affectation des résultats 2021	4 888 889	488 889	148 890	3 240 000	44 417	12 423 612	0	21 234 697

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE CEREALIS
MANDAT 2021-2022-2023-2024

Administrateur	Représentant	Mandat	Qualité	Principales Activités	Mandats dans d'autres Conseil D'administration
Mr KARIM GAHBICHE	Lui même	2022-2023-2024	Membre	PDG Bolério, Gérant Interdistribution, Gérant Ice Berg	PDG BOLERIO
Mr MED SALAH GAHBICHE	Lui même	2022-2023-2024	PCA	Gérant sté PCL Souani	Président du CA a Technolates
Mr WALID GAHBICHE	Lui même	2022-2023-2024	Membre	DGA SOUANI	Administrateur Bolerio
Mr MED AYMEN GAHBICHE	Lui même	2022-2023-2024	Membre	DG TECHNOATEX	Administrateur Ste Bolerio
Mme SAMIRA Maaroufi Bouraoui	Lui même	2022-2023-2024	Membre	Directrice d exploitation Souani retraitée	Adminstrateur Bolerio
EQUITY CAPITAL	Mr ABDELBASSET BEN MOUSSA	2021-2022-2023	Membre	Société d'investissement	Administrateur SAH, UNIMED, STAR, OTH, AZIZA
Mr HAMADI MOKDADI	Lui même	2021-2022-2023	Représentant Petits Actionnaires	Directeur de banque Retraité	Administrateur SAH Lilas et a ARTES